



FRANCE

Lycée « pro » : le choix complexe des formations

La volonté d'adapter la carte des enseignements aux besoins locaux des entreprises inquiète les enseignants

Le sujet est vieux comme l'enseignement professionnel lui-même : faut-il assurer l'insertion rapide des jeunes ou leur offrir la formation qu'ils souhaitent, indépendamment des débouchés dans un territoire donné ? Lors de la présentation de la réforme du lycée professionnel, le 4 mai, Emmanuel Macron avait de nouveau martelé l'objectif d'aller vers « 100 % d'insertion » pour les élèves de cette filière, qui sont souvent parmi les plus fragiles du système scolaire. Un an après la fin de leurs études, une moitié seulement des bacheliers professionnels a un emploi, et seuls 53 % des diplômés du lycée qui poursuivent en BTS obtiennent leur diplôme en deux ou trois ans.

Face à ce constat, le président de la République a avancé plusieurs pistes, parmi lesquelles la refonte de la carte des formations. M. Macron souhaite la réorienter vers les « métiers en tension » – il a notamment mentionné le ferroviaire, l'aéronautique et les professions agricoles – et vers les « métiers d'avenir » comme le nucléaire, la rénovation énergétique des bâtiments, les énergies renouvelables et le numérique.

L'ambition est d'atteindre une plus forte adéquation entre les formations offertes et les besoins d'un territoire donné. Avec, à la clé, cette promesse qui a fait bondir les syndicats : viser « 100 % de formations non insérantes fermées » à la rentrée 2026. Pour y parvenir, il est prévu de réduire encore la place de certaines filières tertiaires (gestion-administration, commerce et vente), car ces dernières présentent de faibles taux d'insertion.

Outil de pilotage

L'ancien ministre de l'éducation Jean-Michel Blanquer avait déjà établi ce constat lors de la réforme du lycée professionnel de 2018, et choisi de fermer une partie des baccalauréats professionnels gestion-administration. « Je m'inscris dans la continuité de ce qu'avait entamé Jean-Michel Blanquer », explique Carole Grandjean, la ministre déléguée chargée de l'enseignement et de la formation professionnels.

Pour revoir l'offre de formation, l'Etat s'est doté d'un outil de pilotage, baptisé Orion, qui entrera en application fin juin. « [Il] permet de croiser les taux d'insertion et de poursuite d'étude d'une filière donnée, mais aussi de comparer avec les besoins des métiers de demain, note la ministre. Il doit permettre de préparer de manière pluriannuelle la projection des ouvertures de formations et de fermeture. »

Pour la rentrée 2023, 212 ouvertures de formations étaient déjà planifiées, auxquelles s'ajoutent 80 ouvertures liées au nouveau projet présidentiel pour la voie professionnelle. « Cela représente 3 000 ouvertures de places déjà prévues, et 1 050 places supplémentaires liées à la réforme », détaille Carole Grandjean. A l'inverse, 146 formations devraient fermer, soit 2 600 places en lycée.

« On transforme donc 1 % de la carte des formations », ajoute la ministre, qui précise que sur les 80 formations qui ouvrent, beaucoup sont des « spécialisations professionnelles » (une année supplémentaire d'enseignement, après l'obtention du baccalauréat) pour les métiers du tertiaire, les filières qui ont précisément du mal à insérer leurs élèves. « Un élève pourra donc ajouter une spéciali-

sation tourisme ou une autre spécialité (numérique, finance) à son baccalauréat gestion, qui lui permettra de mieux s'insérer dans ce secteur. Ces spécialisations ont été pensées en lien avec les entreprises », indique M^{me} Grandjean.

Sur le terrain, les avis divergent quant à ces annonces, perçues comme « l'accélération » d'un mouvement existant, même si le ministère récuse ce terme. Les chefs d'établissement, qui seront associés à la planification de l'offre – en lien avec les régions et les entreprises locales –, disent souhaiter poursuivre un effort qu'ils ont pour beaucoup déjà entamé. « Signer des partenariats avec les entreprises du coin pour qu'elles me prêtent du matériel et qu'en retour je leur envoie mes stagiaires fait déjà partie de mon quotidien », souligne Dominique Haraud, le proviseur du lycée Léonard-de-Vinci de Soissons (Aisne).

« Le problème de cette adéquation entre les formations et le territoire, c'est que les besoins des entreprises évoluent très vite », poursuit ce chef d'un établissement dont l'offre professionnelle est entièrement tournée vers les métiers de l'industrie. A Soissons, la réindustrialisation des Hauts-de-France, planifiée avec l'ouverture des « gigafactories » de batteries électriques, offre un exemple tout trouvé. « On fait revenir de l'industrie dans la région, et c'est une excellente chose, se félicite le proviseur. Mais est-ce que mes jeunes auront leur place dans une gigafactory ? Sans poursuite d'études, ce n'est pas certain, car ce sont des compétences complexes. »

« Personne ne veut faire ça ! »

Transformer l'offre a aussi un





coût, même si le plan France 2030 doit permettre à l'Etat de cofinancer, avec les régions, l'installation de nouveaux plateaux techniques, ces ateliers dans lesquels s'exercent les lycéens. « A la rentrée, j'ouvre une formation de pilote de ligne de production, c'est 800 000 euros d'investissements pour trente élèves, explique Pierre Fournier, le proviseur du lycée

Jean-Moulin, à Béziers (Hérault). C'est sûr qu'en gestion-administration, vous équipez une classe en ordinateurs, ça revenait moins cher... » Installer un atelier, trouver les budgets, les locaux, les professeurs prend également du temps.

Les chefs d'établissement s'inquiètent, enfin, de l'attractivité des « métiers d'avenir », et de la publicité qui devra en être faite auprès des jeunes. « On va manquer de soudeurs, par exemple, croit savoir M. Fournier. Dans le nucléaire, c'est un métier important. Mais personne ne veut faire ça ! » L'attractivité est en effet l'éternel problème de la voie professionnelle, sur laquelle le gouvernement n'a que peu de prises, sinon faire connaître aux élèves des métiers auxquels ils n'ont pas pensé, en espérant qu'ils s'y intéressent. C'est tout l'objet des journées « découvertes des métiers » voulues par Emmanuel Macron dès le collège. « Cette idée de faire correspondre l'offre de formation avec les besoins des entreprises est ancienne, mais le problème est que la demande sociétale a évolué, analyse Vincent Troger, maître de conférences honoraire en sciences de l'éducation et spécialiste de l'histoire de l'enseignement professionnel. Les jeunes veulent choisir leur voie, et ils veulent choisir de pouvoir poursuivre des études, y compris loin de chez eux s'ils le souhaitent. »

Les enseignants, pour leur part, craignent d'être contraints à des requalifications qu'ils n'ont pas choisies. La secrétaire générale du SNUEP-FSU, Sigrid Gérardin, dénonce un « plan social massif »

et rapporte la forte inquiétude des professeurs concernés, qui sont en grève le 6 juin. La syndicaliste dénonce la « brutalité » du discours de l'Etat sur les « formations non insérantes » et critique même une réforme « sexiste », puisque la plupart des enseignants des filières tertiaires sont des femmes, et la plupart de leurs élèves des filles.

La ministre, Carole Grandjean, assure qu'elle a « besoin des professeurs » pour réussir cette réforme et rappelle que des moyens importants sont dévolus à la transformation de la voie professionnelle, dont une partie consacrée à la formation des enseignants. ■

VIOLAINE MORIN

« Le problème de cette adéquation entre les formations et le territoire, c'est que les besoins évoluent très vite »

DOMINIQUE HARAUT

proviseur du lycée Léonard-de-Vinci de Soissons (Aisne)





Emmanuel Macron, au lycée professionnel Bernard-Palissy, à Saintes (Charente-Maritime), le 4 mai. JEAN-CLAUDE COUTAUSSE POUR « LE MONDE »

